

L'an DEUX MIL QUINZE, le LUNDI 23 NOVEMBRE, à 17 h 10, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en sixième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 18 h 30).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. FURIA Anissa a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ LOWINSKY Jacques/ VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini/ MAILLOT Gérald/ ADAME Brigitte/
FRANÇOISE Gérard/ CLAIN Claudette/ HOAREAU Jean-François/ FONTAINE Gabrielle/ COUDERC Alain/ HOARAU
Brigitte/ ESPÉRET Jean-Pierre/ PESTEL René Louis/ ISIDORE Marylise/ DELORME Éric/ ANDAMAYE Marie-Annick/
CHOPINET Gérard/ VOLIA-GARNIER Laetitia/ KICHENIN Virgile/ BOMMALAIS Geneviève/ EUPHRASIE Didier/
ASSABY Maximilien/ MARCHAU Jean-Pierre/ CADJEE Ibrahim/ HUMBLOT Nicole/ JAVEL François/ DUCHEMANN
Yvette/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET Philippe/ ORPHÉ Monique/ BAREIGTS Éricka/ SILOTIA William/ BÉLIM Audrey/
FURIA Anissa/ VICTORIA René-Paul/ HOARAU Serge/ DOKI-THONON Lisianne/ HUBERT Richenel/ HO-SHING
Cynthia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

LOYHER Jeanne		par MAILLOT Gérald
RAMASSAMY Nathalie		par ADAME Brigitte
BARDINOT Sonia		par PESTEL René Louis
ARLONDON Corine	toute la durée	par SILOTIA William
BELDA David	de la séance	par BÉLIM Audrey
MÉLADE Thierry		par FRANÇOISE Gérard
DINDAR Nassimah		par HOAREAU Serge
MOREL Jean-Jacques		par HO-SHING Cynthia

Les membres présents, au nombre de 39 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

Article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Rapport n° 15/6-35 (convention liant la Commune de Saint-Denis et la CAF de la Réunion dans le cadre de l'ASRE) a été inscrit à l'Ordre du Jour de Séance, en vertu des dispositions de l'Article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- PESTEL René Louis	(délégués/ Conseil d'Administration)	au titre de l'AGCVD	Rapport n° 15/6-05
- VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini			
(1) MÉLADE Thierry			
- NAILLET Philippe	(délégué/ Centre-Ville)		
- FRANÇOISE Gérard	(délégué/ CINOR)		
- ANNETTE Gilbert	(délégués/ Conseil d'Administration)	au titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 15/6-11
- CLAIN Claudette			
- HOAREAU Jean-François			
- FONTAINE Gabrielle			
- ISIDORE Marylise			
- ANDAMAYE Marie-Annick			
- ASSABY Maximilien			
- HUBERT Richenel			
(2) VITRY Faouzia			
- BÉLIM Audrey		au titre du CROUS (Théâtre Vladimir Centar)	
- FURIA Anissa			
- JAVEL François	(délégué/ Ville)	au titre de l'OTI Nord	
- PESTEL René Louis	(délégué/ CINOR)		
- PESTEL René Louis	(délégués/ Conseil d'Administration)	au titre de l'AGCVD	
- VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini			
(1) MÉLADE Thierry			
- NAILLET Philippe	(délégué/ Centre-Ville)		
- FRANÇOISE Gérard	(délégué/ CINOR)		

CAF... Caisse d'Allocations Familiales...
AGCVD... Association de Gestion du Centre-Ville Dionysien
CCAS... Centre Communal d'Action Sociale...
OTI... Office de Tourisme Intercommunal...
(1) (2) élu(e) absent(e) à la séance

ASRE... Aide Spécifique aux Rythmes Éducatifs
CINOR... Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion
CROUS... Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires...

ÉLUS INTÉRESSÉS

(suite)

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

- DUCHEMANN Yvette	(lien de parenté)	au titre du Collectif Moules/Bois-de-Nôles	
- HUMBLOT Nicole	(lien de parenté)	au titre de l'Association Familiale Le Lavoir	
- LOWINSKY Jacques	(lien de parenté)	au titre du Lokal de la Source	
- ANNETTE Gilbert	(lien de parenté)	au titre de Prends un Assoir	
- ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre de Run Action	
- LOWINSKY Jacques	(lien de parenté)	au titre de l'Association Lesours	
- ANDAMAYE Marie-Annick	(lien de parenté)	au titre du BCD	
- ANNETTE Gilbert	(délégués/ Ville)	au titre de la MLN	
- LOWINSKY Jacques			
(3) ALI Lâinati			
- VOLIA-GARNIER Laetitia			
- BÉLIM Audrey			
- ANNETTE Gilbert	(délégués/ Ville)	au titre de la CE de Saint-Denis	
- ADAME Brigitte			
- CLAIN Claudette			
- CADJEE Ibrahim			
(4) RAMASSAMY Nathalie			
- HO-SHING Cynthia			
- COUDERC Alain	(délégués/ Sport)	au titre de l'OMS de Saint-Denis	
- ANDAMAYE Marie-Annick	(lien de parenté)		
- KICHENIN Virgile	(délégués/ Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 15/6-13
(5) ARMAND Alain	(délégués/ Département)		
- KICHENIN Virgile	(délégués/ Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 15/6-16
(5) ARMAND Alain	(délégués/ Département)		
- KICHENIN Virgile	(délégués/ Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 15/6-17
(5) ARMAND Alain	(délégués/ Département)		
(6) BELDA David	(délégués/ Ville)	au titre de la SÉDRÉ	Rapport n° 15/6-18
- ESPÉRET Jean-Pierre	(délégués/ CINOR)	au titre de l'ÉPFR	Rapport n° 15/6-26
(7) LOYHER Jeanne			
- NAILLET Philippe			
- HOARAU Serge			
- ADAME Brigitte	(délégués/ Ville)	au titre de la SHLMR	Rapport n° 15/6-27
- ESPÉRET Jean-Pierre	(délégués/ CINOR)	au titre de l'ÉPFR	
(7) LOYHER Jeanne			
- NAILLET Philippe			
- HOARAU Serge			

BCD Basket Club Dionysien
OMS... Office Municipal des Sports...
SÉDRÉ Société d'Équipement du Département de la Réunion
ÉPFR Établissement Public Foncier de la Réunion
(3) à (7) élu(e) absent(e) à la séance

CE... Caisse des Ecoles...
SIDR Société Immobilière du Département de la Réunion
CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
SHLMR Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Élus	Horaires	Remarques
	DÉPARTS	
VICTORIA René-Paul	à 17 h 47	au Rapport n° 15/6-09
DOKI-THONON Lisiane	à 17 h 49	au Rapport n° 15/6-10
HUBÉRT Richeneil	à 18 h 00	au Rapport n° 15/6-15

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le
30 NOV. 2015 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 39 sur 55.

Signé électroniquement par :

Le Maire
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15600-4-DE
Date de réception préfecture : 30/11/2015